

Normes et modalités d'évaluation : Préscolaire 4 ans et 5 ans

Domaine	Compétence	Compétences communiquées en fonction des bulletins et étapes			Le développement des compétences sera évalué tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :
		1 ^{er} étape Du 28 août au 3 novembre	2 ^{ème} étape Du 6 novembre au 16 février	3 ^{ème} étape (Bilan) Du 20 février au 21 juin	
<i>Physique et moteur</i>	Accroître son développement physique et moteur	✓	NE	✓	Observations, ateliers, activités collectives, portfolio et projets
<i>Affectif</i>	Construire sa conscience de soi	✓	NE	✓	Observations, ateliers, activités collectives, portfolio et projets
<i>Social</i>	Vivre des relations harmonieuses avec les pairs	✓	NE	✓	Observations, ateliers, activités collectives, portfolio et projets
<i>Langagier</i>	Communiquer à l'oral et à l'écrit	NE	✓	✓	Observations, ateliers, activités collectives, portfolio et projets
<i>Cognitif</i>	Découvrir le monde qui l'entoure	NE	✓	✓	Observations, ateliers, activités collectives, portfolio et projets



Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Première communication écrite

- ▶ Communication acheminée par le portail pour le 15 octobre 2023.

1^{er} Bulletin

- ▶ Étape : Du 28 août au 3 novembre 2023
- ▶ Rencontre de parents dans la semaine du 13 ou du 20 novembre 2023

2^e Bulletin

- ▶ Étape : Du 6 novembre au 16 février 2024
- ▶ Rencontre de parents dans la semaine du 11 ou du 20 mars 2024

3^e Bulletin

- ▶ Étape : Du 20 février au 21 juin 2024
- ▶ Bulletin acheminé par le portail au début juillet 2024.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

Les compétences non-disciplinaires suivantes feront également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'année scolaire.

Compétences non-disciplinaires	
ÉTAPE	COMPÉTENCE
	NE

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

Année scolaire 2023-2024

Précolaire

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES
ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

